

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aubergenville, le 8 juillet 2021

Piscines, CRD: harmonisation des tarifs et ajustement des offres pour mieux coller aux attentes des usagers

Les tarifs des piscines harmonisées

Pour simplifier et rendre plus lisible les tarifs mais aussi refondre l'offre de prestations et faciliter les paiements pour mieux répondre aux attentes des usagers, les élus de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise ont adopté notamment la nouvelle grille tarifaire concernant les six piscines en régie du territoire. Elle entre en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2021.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la communauté urbaine gère les onze piscines du territoire : cinq en délégation de service public et six en régie, à savoir celles de Bécheville aux Mureaux, Rouault à Andrésy, à Porcheville, Migneaux et Saint-Exupéry à Poissy et à Verneuil-sur-Seine. La délibération votée ce jeudi 8 juillet en conseil communautaire concerne uniquement ces dernières.

Pourquoi cette harmonisation?

Le vote porte sur l'évolution des tarifs, à l'exception des séances pour les scolaires, les associations et les clubs qui devraient intervenir dans un second temps. Aujourd'hui, plus de 100 prix différents sont appliqués au sein de ces équipements avec des écarts pouvant aller jusqu'à 22% pour les entrées et jusqu'à 75% pour les activités aquatiques! À titre d'exemple, l'entrée à l'unité s'échelonne de 3,30 € à 4 € ou 5 €. Elle sera désormais fixée au prix unique de 3,50 €. La fourchette de prix va globalement se limiter à trente-huit tarifs, chacun décliné selon que l'on habite une des soixante-treize communes de GPS&O ou non.

Par ailleurs, certaines prestations existantes suscitent peu d'engouement alors que d'autres, non proposées, font l'objet de demandes récurrentes des usagers comme l'accès multisites avec un même billet, la mensualisation des prélèvements des abonnements... Enfin, il a été constaté que les tarifs en vigueur dans les piscines franciliennes sont en moyenne 15% plus élevés que ceux pratiqués par la communauté urbaine. Même légèrement revus à la hausse, les nouveaux prix resteront inférieurs de ceux des piscines voisines comme Vernon, Cergy-Pontoise ou Evreux. Dans le même temps, la mise en place du prélèvement mensuel offre à tous les usagers une facilité de paiement.

De nouveaux services

Cette volonté de simplification et d'harmonisation tarifaire concerne également les activités aquatiques (aquabiking, aquagym...) mises en place dans les six piscines. Elle se traduira par des pass entrées ou activités multisites. Avec un même billet au même prix, le public pourra avoir accès à la piscine de son choix.

L'ambition est aussi d'élargir l'offre. Une nouvelle formule « Tous à 1 € » permet désormais aux usagers de bénéficier des animations que la communauté urbaine conduit dans ses équipements aquatiques. Un accès gratuit aux piscines est également proposé dans la limite de trois événements par an organisés par GPS&O. Enfin, s'y ajoutent des conditions de remboursement améliorées et la mise en place d'un prélèvement mensuel pour les services dont les tarifs s'élèvent au moins à 99 €.

Cette nouvelle grille tarifaire doit donc permettre d'assurer une meilleure lisibilité et compréhension pour les usagers mais aussi de proposer une offre cohérente à l'échelle du territoire et offrir un meilleur service.

Les principaux nouveaux tarifs

Prestations (sauf mention particulière, les prestations sont proposées dans toutes les piscines)	Propositions de nouveaux tarifs tous sites confondus	
	habitants GPS&O (4)	habitants hors GPS&O
Pass adulte multisites (18 ans+) - unité	3,50 €	4,80 €
Pass tarif réduit multisites (2) enfant/adulte - unité	2,00 €	3,00 €
Pass gratuit multisites (3) enfant/adulte - unité	- €	non concerné
Pass tarif multisite "Tous à 1€" *	1,00 €	-
Pass adulte multisites - 12 entrées (5)	35,00 €	48,00 €
Pass tarif réduit 12 entrées multisites (2) (5)	20,00 €	30,00 €
Pass annuel multisites**	150,00 €	198,00 €
Pass annuel multisites (montant pour une mensualité – 12 mensualités)	12,50 €	16,50 €
Pass évènementiel	10,00 €	12,00 €
Pass espace bien-être - unité (Verneuil-sur-Seine)	6,60 €	7,60 €
Pass espace bien-être - 12 entrées (Verneuil-sur-Seine) (5)	66,00 €	76,00 €

Le conservatoire actualise sa grille tarifaire et refond son offre de service

Inchangées depuis 2015, les grilles tarifaires ainsi du Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) à Mantes-la-Jolie vont être révisées en septembre prochain. D'autres nouveautés sont également programmées pour la rentrée, comme l'enseignement de nouveaux instruments, telle que la guitare électrique, ou encore des formules proposant plus de souplesse dans les modalités de paiement. Ces nouvelles orientations reflètent la volonté de GPS&O de calibrer son offre sur les pratiques et les réalités budgétaires des élèves. Les offres favorisant l'accès au plus grand nombre, comme l'application du quotient familial, sont maintenues.

L'établissement culturel d'enseignement artistique (musique, théâtre et danse) situé à Mantes-la-Jolie applique aujourd'hui des tarifs inférieurs de 37 % à ceux pratiqués par les conservatoires franciliens de même strate. Si le conseil communautaire a adopté ce jeudi 10 juillet le principe d'une hausse de l'ordre de 10%, le coût restera donc inférieur aux équipements de même nature.

De plus, le conservatoire de GPS&O s'est réorganisé pour permettre aux élèves, depuis la rentrée 2020, de bénéficier d'un cursus plus complet (pratiques instrumentales diversifiées) pour un tarif globalisé. En complément, notamment pour assurer la continuité éducative durant les périodes de confinement, la communauté urbaine a doté les enseignants de tablettes afin qu'ils puissent dispenser un enseignement à distance.

Des conditions toujours avantageuses

Le maintien de plusieurs dispositifs favorisant l'accès au CRD au plus grand nombre est maintenu :

- Application des quotients familiaux (calcul selon les revenus du foyer fiscal);
- Droits d'inscription annuels fixés à 24 €;
- Abattement de 5% à partir du 2^e élève d'une même famille, 10 % à partir du 3^e et ainsi de suite;
- Tarifs réduits aux étudiants en diplôme d'enseignement musical sous certaines conditions;
- Gratuité des masterclasses pour les élèves inscrits au conservatoire (20 € l'unité pour les autres).

Plusieurs nouveautés sont également mises en place :

- Exonération des frais de scolarité et des droits d'inscription pour les élèves du dispositif
 Classes à horaires aménagés musique ou danse (CHAM) primaire et secondaire;
- Majoration de 30% pour les élèves habitants dans une commune hors GPSEO;
- Mise en place du prélèvement sur huit mensualités avec possibilité de suspension en cas de rupture des enseignements.

Le prêt d'instrument

La mise à disposition d'instruments aux élèves évolue aussi. Le Conservatoire à rayonnement départemental propose aujourd'hui des prêts sur la base de tarifs fixés en 2015. Ils sont en total décalage avec ceux pratiqués par les conservatoires voisins dont les prix peuvent être jusqu'à 700% plus élevés!

Il existe actuellement une tarification annuelle différenciée selon trois groupes d'instruments (de 35 à 49 €/an). Les mises à disposition trimestrielle n'existent pas, pénalisant les élèves dans leurs apprentissages. Le conseil communautaire a décidé d'actualiser et simplifier ces prix tout en améliorant le service. La nouvelle grille intègre en effet de nouveaux instruments comme la guitare électrique ainsi qu'un tarif trimestriel et un tarif annuel uniques à compter du 1^{er} septembre 2021.

Tarif trimestriel

Tout instrument : 30 €

Tarif annuel

Xylophones: 35 €

Alto, clarinette, contrebasse, flûte à bec, flûte traversière, trombone, trompette, viole de gambe, violon, violoncelle, accordéon, basson, cor, harpe, hautbois, saxophone, tuba, guitare électrique + amplificateur : 90 €

Contacts presse : GPS&O

Xavier Tondi – xavier.tondi@gpseo.fr - 06 60 44 98 75

À propos de la communauté urbaine

Grand Paris Seine & Oise, la plus importante communauté urbaine de France, s'étend sur 500 km² et compte plus de 410 000 habitants répartis dans 73 communes. Maillon stratégique aux portes du Grand Paris, La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère plusieurs compétences structurantes : mobilités, développement économique, aménagement, habitat, voirie, culture, sport, transition écologique